



Margaret & Wallace McCain
Family Foundation

Ce que la recherche nous apprend sur les centres de développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Les trois études coridigées par l'honorable Margaret Norrie McCain et Fraser Mustard (les *Early Years Study*) ont permis d'informer les décideurs et la population sur les derniers constats scientifiques en matière de développement de la petite enfance. Selon ces études, les familles ont besoin de services de soutien modernes où le sain développement de l'enfant prime et où l'on valorise un juste équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Les auteurs de ces études recommandent aux gouvernements d'investir autant dans la petite enfance qu'ils ne le font pour les enfants plus âgés, et de répondre aux besoins de développement des enfants en créant des centres intégrés en collaboration avec le système scolaire public et les collectivités. Cette vision a d'ailleurs été mise de l'avant dans le cadre de diverses initiatives à Toronto, dans le sud de l'Australie et au Royaume-Uni, où l'on a consolidé les programmes de développement de la petite enfance pour en faire des modèles bien conçus dont peuvent s'inspirer les décideurs de politiques publiques.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec la *Margaret and Wallace McCain Family Foundation*, s'est inspiré de ces initiatives pour lancer huit sites de démonstration reflétant la diversité de la province, soit des milieux urbains et ruraux, francophones et anglophones.

Caractéristiques des centres de développement de la petite enfance (CDPE)

Les centres de développement intégrés de la petite enfance réunissent sous un même toit les services de garde réglementés, le système scolaire, la famille et les soins de santé communautaires dans un programme unique et accessible conçu pour répondre aux besoins des enfants et des familles à partir de la période prénatale jusqu'à la première année de scolarisation. Le projet pilote de trois ans avait pour but d'aider à façonner les pratiques en matière de programmes et à informer les décideurs sur la façon de créer un système d'éducation et de services de garde exhaustif, accessible et axé sur la famille.

Le *Health and Education Research Group* de l'Université du Nouveau-Brunswick évalue les centres de développement de la petite enfance depuis leur création. Les chercheurs ont indiqué que les enfants, les familles et les éducateurs tirent tous avantage de ces nouveaux centres intégrés.

1. Les enfants

Les enfants qui fréquentaient les centres intégrés de façon régulière affichaient une plus grande confiance en eux en milieu scolaire et moins d'anxiété lorsqu'ils passaient de la garderie à la maternelle et s'adaptaient plus facilement à leur nouvelle routine. L'emplacement du centre en milieu scolaire faisait en sorte que les enfants participant aux activités parascolaires après l'école n'avaient pas à se déplacer; de plus, les enfants ayant une déficience ou des besoins spéciaux avaient l'occasion de développer leurs habiletés sociales. Les centres francophones permettaient aux enfants d'âge préscolaire d'améliorer leurs aptitudes en français oral et de mieux comprendre la culture francophone.

2. Les parents

Les parents se sont dits très satisfaits des centres de développement de la petite enfance. Ils se sentaient plus à l'aise d'entrer dans l'école et de parler avec les éducateurs; de plus, ils ont joué un rôle plus actif dans le processus d'apprentissage de leurs enfants. Les parents ont indiqué que le fait d'avoir accès à plusieurs services de garde en milieu scolaire a réduit le stress lié au transport des enfants parce qu'ils n'avaient qu'à se rendre à un seul endroit. La prestation de services de soutien tels que l'orthophonie, l'intervention comportementale intensive chez les enfants autistes et les tests d'audition, entre autres, a réduit le temps de déplacement des parents et, par conséquent, leurs absences au travail. De plus, les familles dont les enfants ont une déficience ou des besoins spéciaux avaient l'occasion de bâtir des réseaux sociaux et jouissaient du soutien des autres.

3. Les éducateurs

Les éducateurs travaillant avec les enfants et les familles ont en place un curriculum adapté à la petite enfance, misent sur la pédagogie et mettent l'accent sur la famille. Les membres de l'équipe, qui comprend des fournisseurs de service en intervention précoce, misent sur le dépistage précoce des difficultés de développement chez les enfants et une réponse rapide. Le progrès de l'enfant est consigné par écrit dans un document qui accompagnera l'enfant tout au long de son cheminement jusqu'à son arrivée dans le système scolaire officiel. Les éducateurs ont davantage l'occasion d'interagir avec les parents, ce qui renforce la relation entre l'éducateur et les parents et leur permettent à tous les deux de mieux accompagner l'enfant dans son processus d'apprentissage et dans l'atteinte de ses objectifs.

4. Connaissances culturelles et linguistiques

Les participants provenant de régions francophones reconnaissent l'importance que jouent les centres de développement de la petite enfance dans l'acquisition de la langue et la préservation de l'identité culturelle, grâce à la prestation de services en français et aux services de francisation offerts aux familles y ayant droit.

5. Utilisation et revenus

Grâce aux partenariats et aux gains d'efficacité, tous les sites de démonstration ont pu prolonger leurs heures d'ouverture et offrir davantage de services. Les différents centres ont tiré leurs revenus de cinq sources principales : fonds de démarrage ponctuels pour les nouvelles entreprises et la restructuration, aide à la bonification des salaires, frais payés par les parents et subventions pour services de garde, dons et campagnes de financement. L'intégration a permis de réduire le coût horaire moyen de fonctionnement, qui est passé de 16,48 \$ la première année à 6,49 \$ la troisième année. Au cours des trois années, les quatre sites recevant de l'aide

gouvernementale ont touché 100 000 \$ au cours des trois années. Les sites de la *Margaret and Wallace McCain Family Foundation* ont par ailleurs reçu xxx xxx \$.

Obstacles

L'évaluation a permis de dégager trois grands obstacles empêchant les familles d'accéder aux services.

- Le transport et les ressources financières : Il est difficile de rejoindre les familles les plus vulnérables. De plus, les parents au chômage ou ceux qui ont de la difficulté à répondre aux besoins primaires de leur famille (logement et nourriture) n'ont pas toujours la possibilité de mettre l'accent sur le développement de leurs enfants en bas âge.
- Certains parents ne comprennent pas à quel point il est important que leurs enfants reçoivent une éducation et des soins de qualité pour pouvoir bien se développer. D'autres ont eu de mauvaises expériences avec les fournisseurs de service dans le passé et se méfient d'eux. Enfin, certains parents ont peur que le personnel leur retire la garde de leurs enfants ou qu'il porte un jugement sur leurs habiletés parentales.
- Les difficultés à établir des programmes d'intervention exhaustifs ont nui à la coordination des services. On a noté une communication déficiente entre les différents intervenants auprès d'une même famille, une mauvaise compréhension des mandats, rôles, responsabilités et critères d'admissibilité respectifs de chacun des intervenants et des politiques provinciales floues quant à la coordination des services à l'échelle communautaire.

D'autres obstacles :

- Offre de services insuffisante dans les régions rurales
- Manque de places dans certaines écoles
- Difficulté à offrir des services en français de qualité et en continu
- Difficulté à assurer l'uniformité et la qualité des services
- Difficulté à embaucher et à maintenir en poste des éducateurs qualifiés

Le plan d'action triennal du gouvernement provincial pour la petite enfance, intitulé *Les enfants d'abord : positionnement de la petite enfance pour l'avenir*, constitue la pierre angulaire des services à la petite enfance pour les deux communautés linguistiques à l'échelle provinciale et locale. Ce plan d'action permettra de :

- Établir un programme continu d'apprentissage et de soins commençant dès la naissance de l'enfant
- Fournir des services de garde accessibles, abordables et inclusifs dans un environnement propice à l'apprentissage
- Promouvoir la diversité culturelle et linguistique du Nouveau-Brunswick.

Pour consulter le rapport intégral, rendez-vous à l'adresse suivante: www.mwmccain.ca